



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Sion, le 19 août 2022

Nombreux accidents lors de courses de rochers et glaciers en haute-montagne

Durant cette saison d'été 2022, nous constatons malheureusement une augmentation des accidents en haute-montagne. Celle-ci est à mettre en perspective avec plus de 8 semaines de beau temps et donc, une forte augmentation de fréquentation sur les sommets alpins. La Police cantonale et l'Association suisse des guides de montagne lancent un message de prévention.

À ce jour, même si les périodes caniculaires provoquent une fonte accélérée des glaciers et du dégel du permafrost, aggravée par un manque de neige dû à un hiver passé avec peu de précipitations, nous ne sommes pas en mesure d'établir un lien direct avec l'augmentation des accidents précités.

En revanche, nous confirmons que de nombreuses victimes d'accidents sont des alpinistes non encordés, dans des groupes de 2 ou 3, ou encore des alpinistes isolés (seuls). Forte de ce constat, l'Association suisse des Guides de Montagne souligne :

« En principe et dans la très grande majorité des courses en haute-montagne, les alpinistes s'encordent et assurent leur progression, à la montée et la descente, avec des maniements de cordes appropriés. »

Les alpinistes qui ne maîtrisent pas ces maniements de cordes, devraient soit renoncer à certaines courses, soit s'engager sur des itinéraires ne justifiant pas un encordement ou encore se faire quider par un quide de montagne.

Contacts pour les médias :

Police cantonale - Unité Communication & Prévention - 027 606 58 50

Association suisse des Guides de Montagne - ASGM - Pierre Mathey - 079 330 14 11

